



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Service de la communication

Communiqué

Deux nouveaux diacres en vue du presbytérat

Dimanche 10 décembre 2023, Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ordonnera diacres en vue du presbytérat Jacques Doutaz et Rémi Steinmyller à la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg, à 10h15.

Les deux futurs diacres ont tous deux étudié au séminaire diocésain (Givisiez) et à la faculté de théologie de l'Université de Fribourg. Originaire d'Annecy, Rémi Steinmyller y a obtenu un master en direction administrative et financière puis a travaillé en Argovie comme contrôleur de gestion pendant presque 3 ans. Il effectue actuellement un stage pastoral dans l'Unité pastorale des Montagnes neuchâteloises (La Chaux-de-Fonds, Le Locle). Jacques Doutaz, natif d'Avry-devant-Pont, a étudié à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) où il a obtenu un diplôme d'ingénieur forestier, métier qu'il a exercé pendant 12 ans. Il est présentement en stage pastoral dans les paroisses du décanat de Fribourg.

Rémi Steinmyller sera ordonné prêtre samedi 22 juin 2024 à La Chaux-de-Fonds tandis que Jacques Doutaz le sera dimanche 30 juin 2024 à Fribourg.

Fribourg, le 7 décembre 2023

Le Service diocésain de la communication

L'ordination diaconale, kesako ?

L'*ordination presbytérale* (comme *prêtre*) est toujours précédée d'une *ordination diaconale* (comme *diacre*), au plus tôt à six mois d'intervalle. Un diacre peut déjà célébrer certains sacrements (p. ex. baptême, mariage), mais pas encore l'eucharistie. L'ordination diaconale n'est qu'une première étape. En revanche, c'est au cours de celle-ci que l'ordinand promet obéissance à l'évêque et s'engage définitivement dans le célibat.